



CNRS-INSERM

INRIA-IRD-INED

## Participation du CNRS à l'Initiative d'Excellence (IDEX) AMIDEX

L'université pluridisciplinaire « Aix Marseille Université » (AMU) est issue de la fusion de l'Université de Provence, de l'Université de la Méditerranée et de l'Université Paul Cézanne. Son objectif est d'être « la plus grande université francophone et un modèle d'université pour le 21<sup>e</sup> siècle » – rien de moins. Et surtout, l'ambition suprême est d'entrer dans le TOP 100 du classement de Shanghai. Le CNRS est fortement impliqué sur le site marseillais auquel il affecte 7,8% de ses ressources (c'est, après Paris Saclay, le second site CNRS en France). La convention attributive a été signée le 5 avril 2012 par l'AMU, l'ANR et l'État pour une dotation en capital de 750 M€ (dotation non consommable) qui se traduit par un financement annuel de 26,7 M€, soit environ 4% du budget global de l'AMU. Pas cher payée, l'excellence !

### **L'excellence de l'exclusion : un système à deux vitesses et à quel prix pour les personnels ?**

La convention avec l'ANR stipule que le financement sera concentré sur un périmètre d'excellence (péridex) reposant sur 10 Laboratoires d'excellence (LABEX) administrés et gérés par la fondation universitaire Aix-Marseille (A\*MIDEX). Le financement des 10 LABEX sera pris sur les intérêts de la dotation en capital.

- Sciences Humaines et Sociales : AMSE, LabexMed, BLRI
- Sciences de l'Ingénieur : ICoME2, MEC, SERENADE
- Sciences de la vie et de la santé : Inform, Archimède
- Science de l'environnement : OTMed
- Science de l'univers : OCEVU

La note présentée au CA du CNRS précise d'autres projets de la Région financés par les investissements d'avenir : Plateformes et infrastructures scientifiques : l'IHU « Méditerranée infection », l'équipement d'excellence PHENOMIX, 6 infrastructures et 4 cohortes<sup>1</sup>.

Ce péridex compte environ 1400 chercheurs (C) et enseignants-chercheurs (EC), qui ne représentent que 30% des effectifs C+EC de l'AMU et devraient recevoir 60% de la dotation IDEX. Mais en réalité, avec toutes les ressources cumulées sur 4 ans (salaires inclus), ce sont 2031 M€ qui seront attribués aux projets du péridex et 357 M€ hors péridex. Rien de tel pour inciter les « non excellents » à œuvrer sur les thématiques de l'IDEX.

Pour assurer le renouvellement de l'excellence, trois fonds sont créés au sein de l'IDEX pour :

- i) le développement de projets interdisciplinaires ;
- ii) le lancement de projets innovants ;
- iii) la promotion des jeunes talents. Ces fonds auront pour objectif de recruter les « stars » de la science, lauréats de l'European Research Council (ERC), ou encore des chercheurs confirmés, en espérant recruter de potentiels prix Nobel qui manquent à l'AMU. Pour cela, l'IDEX leur assurera rémunérations et moyens sur mesure.

Quant aux personnels techniques et d'accompagnement de l'enseignement et de la recherche, qu'ils soient dans le péridex ou non, ils sont transparents. Quid de leur carrière, quid de leurs conditions de travail, quid de leur statut ?

Des différences démesurées vont s'instaurer entre les personnels qui exerceront pourtant exactement les mêmes missions : c'est une injustice inacceptable ! Une atteinte de plus à la recherche comme travail d'équipe, un pas de plus vers l'individualisation.

---

<sup>1</sup> La région PACA revendique d'autres investissements d'avenir, mais ils sont soit gérés en dehors de l'IDEX (IHU, SATT, etc.), soit gérés dans d'autres régions.

## Pilotage de l'IDEX ou comment éradiquer la démocratie

Le pilotage de l'IDEX est assuré par les instances de la fondation universitaire A\*MIDEX créée au sein de l'AMU où aucun représentant des personnels n'est présent :

- Comité de pilotage de la fondation composé de dix membres : 3 de l'AMU, 1 de chaque partenaire<sup>2</sup>. Instance décisionnelle, il élabore le programme annuel de l'IDEX.
- Bureau composé du Président, Vice-président, Directeur d'A\*MIDEX, du trésorier et du secrétaire général, désignés par le conseil de gestion. Il élabore le rapport d'activité.
- Conseil de gestion composé de dix-huit membres, 7 responsables institutionnels de l'AMU et de la fondation, 6 parmi les membres fondateurs<sup>3</sup>, 5 proposés par l'IRD, le CEA, l'AP-HM, l'ENSAM et le CNRS. Il donne son avis sur le programme et le rapport d'activité qui sont validés par le conseil d'administration de l'AMU.

## Mais alors qui paye ?

En première estimation, l'ensemble des ressources mobilisées pour les actions de l'IDEX s'élèveraient à près de 2,3 Mds sur les 4 ans de la période probatoire (masse salariale incluse). Les intérêts versés par l'ANR dans le cadre de l'IDEX sont de 106,56 M€ selon la convention ANR (ou 102,4 M€ selon l'annexe 3 de l'accord de consortium ?) sur 4 ans, soit une moyenne de 26,4 M€ (ou 25,2 M€) par an. La participation réelle des partenaires est difficile à estimer, cependant le CNRS et l'AMU sont les principaux financeurs et assurent 56% du financement. La direction du CNRS annonce une participation de 161 à 193 M€ **sur 4 ans** correspondant à la masse salariale de 522 à 626 personnels chercheurs travaillant dans les LABEX. Mais selon le plan de financement (annexe 3), il semble que sa contribution soit plus proche de 195 M€ **par an** et celle de l'AMU proche de 139 M€.

En effet, selon les annexes jointes à la convention de consortium, les engagements du CNRS concernent toutes les Unités propres et les Unités mixtes avec l'AMU avec maintien de la masse salariale et des moyens récurrents (idem pour l'Inserm). Le CNRS s'engagerait aussi sur tout l'apport humain, financier, technique et logistique de nombreuses infrastructures et plateaux techniques communs avec l'AMU. Les partenaires s'engagent en plus à assurer le salaire de chaires IDEX + personnels d'accompagnement (tous sur postes statutaires), celles-ci sont prévues au nombre de 20 chaires /4 ans.

L'IDEX phagocyte les plateformes des laboratoires. Quelle sera sa participation à leurs investissements, maintenance, rémunérations des personnels et, en corollaire, quelles seront les modalités d'accès aux équipes hors péridex ? Les personnels mis à disposition ou en détachement auront non seulement à répondre au règlement intérieur de l'IDEX, mais les « frais afférents » seront à la charge de l'employeur. L'IDEX ouvrira des filières de formation, bien entendu d'excellence, dont le taux de sélectivité et l'octroi des bourses devraient être les garants de la réussite des étudiants. Or, les partenaires sont sollicités pour assurer le financement des bourses. Les financements prévus sont limités dans le temps : que se passera-t-il une fois les 4 ans écoulés ? Qu'advient-il des recherches engagées ? Faudra-t-il partir à nouveau à la recherche d'autres financements, dans une fuite en avant sans fin ? Nous touchons là les limites de ces projets dits d'excellence.

Parmi les partenaires privés de l'IDEX, on retrouve des « stars » de l'économie : Sanofi/Aventis, Innate-Pharma, ST Microelectronics, Gemalto, Microelectronics Unions ; mais ils peinent à mettre la main à la poche. Leur contribution atteint péniblement 25 M€ pour 4 ans, qu'ils pourront intégrer dans leur crédit impôt recherche. C'est sûr que, dans ces conditions, le transfert de la recherche publique vers l'économie augmente la profitabilité des entreprises sans pour autant favoriser l'investissement productif. Quelle efficacité en termes de maintien des sites de production industriels et d'emplois dans la région ?

---

<sup>2</sup> Le CNRS, l'Inserm, le CEA, l'IRD, l'AP-HM, l'Ecole Centrale de Marseille et l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence

<sup>3</sup> Innate Pharma, l'Université d'Aix-Marseille, le CNRS; l'Inserm, l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence, l'Ecole Centrale de Marseille.